

## **AVIS PUBLIC**

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont :

- que l'arrondissement doit statuer sur une demande de dérogation mineure reçue par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine de l'arrondissement visant l'immeuble situé au 855, avenue Hartland et portant sur l'objet suivant :
  - Autoriser un pourcentage de couverture au sol de 39.3% au lieu de 35%, et ce, malgré l'article 7.12.1 du Règlement de zonage (1177) et la grille des usages et des normes de la zone RA-27;
- que le conseil d'arrondissement statuera sur cette demande de dérogation mineure au cours de sa séance ordinaire devant se tenir à **19 h le lundi**, **1**er **avril 2019** à la salle du conseil de l'arrondissement située au 530, avenue Davaar à Outremont;
- qu'à cette occasion, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil sur cette demande;
- que dans l'éventualité où le conseil décidait d'accorder cette demande de dérogation mineure, le pourcentage de couverture au sol de 39.3% au lieu de 35% sera réputé conforme aux dispositions du *Règlement de zonage* (1177) de l'arrondissement.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine au 514 495-6234.

Montréal, le 15 mars 2019

La Secrétaire substitut de l'arrondissement,

Outremont

Mélanie Dinel